

Impasse ou fausse route ? La souveraineté dans l'impasse ?

Serge Cantin

Volume 9, numéro 2, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/73686ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Cantin, S. (2015). Impasse ou fausse route ? La souveraineté dans l'impasse ?
Les Cahiers de lecture de L'Action nationale, 9(2), 38–38.



Réaction de l'auteur Serge Cantin à la recension

Impasse ou fausse route ?

Cher Denis Monière,

Les PUL m'ont fait parvenir votre recension de mon dernier livre, parue dans *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale* (Automne 2014). Merci d'avoir pris le temps d'en faire une. Il reste qu'elle trahit mon propos sur des points importants. Aussi, je tiens à rectifier certaines de vos interprétations.

Mon analyse souffrirait selon vous de deux «impensés». Je n'aurais pas tenu compte du poids que la conscience canadienne-française fait toujours peser sur la quête identitaire québécoise. Et je n'aurais pas pu «penser le rôle du fédéralisme canadien et ses effets délétères sur la conscience collective». Voyons ça.

Vous m'attribuez le «postulat» selon lequel «la Révolution tranquille a effacé la conscience canadienne-française». Je suis stupéfait. Ce n'est absolument pas ma thèse; au contraire, je soutiens que la Révolution tranquille «a été une mutation par le refus de l'ancien et une persistance de l'ancien sous les revêtements du nouveau», si bien que nous sommes toujours aux prises avec «des problèmes qui n'ont pas encore reçu de solutions, des réflexes qui ressemblent à des répétitions». Je cite ce passage de *Genèse de la société québécoise* de Fernand Dumont (p. 139) dans le chapitre intitulé «De quoi payons-nous le prix: de la défaite ou d'y avoir survécu?». Cette idée de la prégnance de la conscience canadienne-française, de sa persistance après la Révolution tranquille, traverse tout mon livre; elle apparaît dès le premier chapitre, où j'insiste sur la nécessité de «sortir de la survivance».

Vous citez un passage où j'écris exactement ceci: «Quarante ans après le déclenchement de la Révolution tranquille, nous ne sommes plus des Canadiens français.» Cette proposition fournirait selon vous la preuve irréfutable que je défends que la Révolution tranquille a effacé la conscience canadienne-française. Mais vous la sortez de son contexte. Relisez le chapitre 15, où elle figure: j'y explique que si nous ne sommes plus des Canadiens français (la culture canadienne-française dont la religion catholique constituait le pivot n'est plus la nôtre), notre conscience de nous-mêmes n'en demeure pas moins marquée par notre passé canadien-français et par la mémoire qu'il nous a forgée, mémoire que nous avons tant de mal à refaire, à rajeunir. C'est pourquoi je suis d'accord lorsque vous écrivez: «Ce n'est donc pas l'oubli ou la perte de la mémoire qui entrave l'accès à la souveraineté, mais l'emprise d'une autre mémoire sur une part significative du peuple québécois, la mémoire du minoritaire qui a su survivre dans le cadre canadien.» Nos positions étant en gros les mêmes, je comprends mal que vous vous appliquiez à dénaturer la mienne: non, pour moi, ce n'est pas simplement l'oubli ou la perte de la mémoire qui entrave l'accès à la souveraineté. La question que je ne cesse de me poser concerne la possibilité d'une nouvelle mémoire collective en mesure de surmonter, sans la renier, celle de la survivance. Question que j'emprunte d'ailleurs à mon maître Dumont, qui, à la toute fin de *Genèse...*, écrit: «Que faire de la survivance maintenant qu'elle est débarrassée des états qui l'ont supportée pendant un siècle? Pour répondre, les Québécois n'ont pas à renier la patience obstinée de jadis, mais à lui joindre enfin le courage de la liberté.»

Que nous ne soyons pas parvenus à nous donner ce courage, cela tient pour beaucoup selon Dumont à notre difficulté à nous réconcilier avec la «modeste, mais troublante tragédie» de notre histoire. D'où la psychanalyse en quoi consiste au fond *Genèse...* Diriez-vous qu'en procédant à cette psychanalyse ou en valorisant «le rôle des réformistes qui ont su par des compromis préserver la société canadienne-française de la disparition après l'échec des Rébellions», Dumont, comme vous le dites de moi, «penche pour un retour à l'idéologie de la survivance»?

Vous ne seriez pas le premier à soupçonner Dumont de conservatisme, faute d'avoir saisi les enjeux véritables de son interprétation. Certes il voulait «conserver» la mémoire du passé, sans laquelle une société n'a pas d'avenir; mais il était aussi convaincu que l'accession à la liberté nécessitait une nouvelle mémoire, une nouvelle lecture de notre passé. Cela dit, devant le «désarroi» dans lequel il a vu plonger le peuple québécois à la fin de sa vie, il n'est pas impossible qu'il n'ait plus nourri pour lui d'autre espérance que la survivance. Il savait d'ailleurs trop bien qu'elle était loin d'être assurée après les deux échecs référendaires et sans l'idéologie, à jamais révolue, qui en avait jadis fondé le projet. «La survivance, écrivait-il, ne cessera pas de requérir une constante vigilance, contrairement à ce qu'affirment certains avec une curieuse assurance.»

De mon côté, et à la suite de Dumont, je me suis demandé d'un bout à l'autre de mon livre si, loin d'être sortis de la survivance comme nous l'avions cru, nous ne sommes pas en train de nous y enfermer une fois pour toutes, mais sans ce qui lui avait donné «un bien pauvre sens sans doute, mais un sens tout de même» (p.106). Est-ce bien là, comme vous le dites, pencher «pour un retour à l'idéologie de la survivance»? Serais-je assez naïf pour penser que l'on puisse revenir cent ans en arrière? Et comment aurais-je pu concilier une telle position tout en soutenant «que la Révolution tranquille a effacé la conscience canadienne-française»? C'est sur cette flagrante et aberrante contradiction logique que repose, à votre insu, le jugement que vous portez sur mon livre.

Quant au second «impensé» dont j'aurais été victime, j'ai assez insisté, notamment dans ma correspondance avec Jean Bouthillette, sur l'emprise que l'Autre continue d'exercer sur notre conscience politique. Quant au «fonctionnement des institutions canadiennes pour analyser le blocage de la société québécoise», eh bien je laisse ça au politologue...

Cordialement, Serge Cantin